

INFOS

JANVIER 2010 - MONTERBLANC

MAIRIE

⇒ Prochain conseil municipal : **4 février 2010**

⇒ Fermeture exceptionnelle : les **jeudis 14 et 21 janvier 2010**.

VOEUX

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu à la salle des fêtes le **samedi 9 janvier** à 17H30 et sera suivie d'un vin d'honneur. Toute la population y est cordialement invitée.

VACCINATION GRIPPE A

La Préfecture nous informe qu'elle va mettre en place un dispositif pour répondre aux besoins de vaccination des personnes qui sont incapables de se déplacer dans les centres dédiés. Si vous souhaitez être vacciné(e) et que vous ne pouvez pas vous déplacer, inscrivez- vous en mairie (02-97-45-90-03) **avant le 11 janvier 2010**.

VOIRIE

Par mesure de sécurité, le passage entre le lotissement du Clos de la Lande et les Quatre Vents sera fermé **à partir du 20 janvier 2010**.

Toutefois des circonstances exceptionnelles (verglas, chantier avec trafic de camions) pourront nécessiter sa réouverture provisoire.

RESTAURANT SCOLAIRE

Rappel : n'oubliez pas de transmettre au secrétariat votre n° d'allocataire CAF afin de nous permettre de calculer le prix du repas au restaurant scolaire. Sans cette information, c'est le tarif le plus élevé qui est appliqué.

RECENSEMENT 2010

La campagne de recensement de la population 2010 va démarrer à compter du 21 janvier.

A cet effet, ont été nommés agents recenseurs les personnes suivantes :

- Mme Muriel DESVAUX
- Mme Joëlle PASCO
- Mme Magali LE GAL
- Mr Gervais CADIC

Aussi, **dès le 7 janvier 2010**, les agents en question seront en tournée de repérage et commenceront à distribuer les questionnaires de l'INSEE dans les boîtes à lettres. Merci de leur accorder le meilleur accueil.

Il est rappelé que le recensement de la population est une obligation légale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens nés en janvier, février et mars **1994** doivent impérativement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans. Se munir du livret de famille (pièce d'identité) et justificatif de domicile.

SECURITE ROUTIERE TRANSPORT SCOLAIRE

Nous souhaitons informer les parents et les élèves usagés des transports scolaires que des **actes intolérables se passent dans certains cars** : insultes, violences gestuelles... se font au quotidien envers certains chauffeurs. Nous ne pouvons pas cautionner ces agissements. En effet, si la vigilance du chauffeur est éprouvée, par ces comportements, c'est la sécurité de toutes les

personnes transportées qui est mise en danger. Nous vous demandons de faire prendre conscience à vos enfants que le respect du chauffeur est primordial pour la sécurité et le bien être de chacun.

GESTES DE SECOURS 2010

Une première session de formation aux gestes d'urgence (PSC1) a eu lieu au mois d'octobre pour les associations et le personnel communal. Les diplômes ont été remis le 10 décembre. Bravo aux nouveaux diplômés.

Une nouvelle formation aura lieu fin janvier ouverte aux associations et au tout public. Afin de faciliter, les possibilités de chacun, cette nouvelle session se fera en 4 demi-journées.

Session de 12 heures – prix 58 €
Vendredi 29/01 de 18H30 à 21H30

Samedi 30/01 de 9H à 12H

Vendredi 05/02 de 18H30 à 21H30

Samedi 06/02 de 9H à 12H

D'autres sessions seront programmées en journée au mois de mars, et aussi une formation de remise à niveau de 4 heures (20 €).

- Infos pour les associations : une prise en charge de la municipalité de 25 € par personne à hauteur de 2 personnes par association.
- Renseignements et inscriptions en Mairie : 02.97.45.90.03 ou par mail mairie@mairie-monterblanc.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La campagne diagnostic concernant l'assainissement non collectif débutera sur la commune au cours du 1^{er} trimestre 2010.

CARTES GRISES

Depuis le 30 novembre 2009, les services de la Préfecture pour la délivrance des cartes grises sont ouverts du lundi au vendredi de **8H30 à 12H30**. Les cartes grises ne sont plus remises par la Préfecture mais expédiées directement au domicile.

Les usagers disposent d'un mois pour demander une carte grise après un achat ou un changement de domicile. Dans ces conditions et pour faciliter le traitement des demandes d'immatriculation de véhicule, il est vivement recommandé d'effectuer cette démarche par voie postale en adressant la demande à : Préfecture du Morbihan – service cartes grises – Place du Général de Gaulle – BP 501 – 56019 VANNES CEDEX ; Toutes ces informations et ce qui concerne les démarches, les tarifs et le chargement des imprimés Cerfa réglementaires, sont disponibles sur le site internet de la Préfecture du Morbihan, à l'adresse suivante : www.morbihan.pref.gouv.fr

COMITE DE JUMELAGE

Nos échanges avec Ytrac continuent malgré le retrait de leur nouvelle municipalité suite à des divergences avec les anciens élus. Le comité de jumelage d'Ytrac continue et nous nous en réjouissons. La soirée raclette du 6 février 2010 sera animée par le groupe « Cabrettes et accordéons des burons de Pailherols » qui viendra spécialement du Cantal. Du 27 au 30 mai il est prévu d'accueillir quelques Ytracois. L'assemblée générale, ouverte à tous, le **22 janvier** permettra de faire le point sur tous ces projets et de recueillir toutes les propositions.

FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes organisée dans le Département, la FEMODEC propose dans chaque commune, deux actions complémentaires :

- Distribution de produits à prix préférentiel
- Formation : plusieurs journées seront organisées et animées par un technicien et un piégeur agréé.

Pour toutes informations complémentaires et pour les inscriptions, contacter la mairie.

PASSAGE A LA TELEVISION TOUT NUMERIQUE

Trois situations peuvent se présenter en termes de couvertures numériques :

⇒ ceux qui ont actuellement la TNT : rien à signaler

⇒ ceux qui seront couverts par le numérique hertzien d'ici le 8 juin 2010, devront adapter leur récepteur télé (toutes les télévisions achetées depuis 2001 peuvent être branchées à un adaptateur) ou régler à nouveau leurs chaînes s'ils possèdent un téléviseur récent (les décodeurs TNT intégrés au téléviseur sont obligatoires depuis le 5 mars 2008).

⇒ ceux qui ne seront pas couverts en numérique hertzien auront accès à une offre de TNT par satellite sans abonnement ;

Il n'y a rien à changer pour ceux qui reçoivent la télévision par le câble, le satellite ou l'ADSL. Afin d'assurer la continuité du service de réception gratuite, la loi a prévu un dispositif d'aide au profit des foyers disposant de faibles ressources. Pour connaître les modalités d'attribution de ces aides, vous pouvez contacter le 0970.818.818 ou vous connecter sur www.tousaunumerique.fr

LA BIBLIOTHEQUE SONORE DU MORBIHAN

La bibliothèque sonore du Morbihan envoie gratuitement chez les personnes malvoyantes ou non-voyantes des livres enregistrés sur cassettes, CD-Rom ou MP3. L'envoi de ces audio-livres est effectué en franchise postale, à l'aller comme au retour. Les « Donneurs de Voix » bénévoles enrichissent régulièrement la Bibliothèque avec les dernières parutions. Ils ont déjà enregistré plus de 2200 livres.

Ce service ne s'adresse qu'aux personnes pouvant justifier d'une déficience visuelle.

Pour plus de renseignements :
Bibliothèque Sonore – 1 Rue de l'E.M.I.A – BP 177 – 56003 VANNES CEDEX.

Tél. : 02.97.47.04.18 les mardis et jeudis de 14H à 17H ou par courrier 56@advbs.fr

RECTIFICATIF du NUMERO de TELEPHONE :

BERNIER ARCHITECTE
Kerduperh – MONTERBLANC
Thierry BERNIER, architecte dplg, réalise vos esquisses, projets, permis de construire, simulations 3D, pour tous vos projets de construction, d'extension et de rénovation.
09.79.17.31.36
bernier.architecte@orange.fr

Dates à retenir

→ **Samedi 9 janvier** : cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

→ **Vendredi 22 janvier** : Assemblée générale du Comité de Jumelage à la salle des fêtes.

→ **Samedi 30 janvier** : Soirée Paëlla avec animation à la salle des fêtes (ASM Football)

→ **Samedi 6 février** : soirée raclette à partir de 19H30 à la salle des fêtes (Comité de Jumelage)